

Département EURE ET LOIR
Arrondissement de DREUX
Canton DREUX SUD
Commune d'AUNAY SOUS CRECY

Délibération
16/2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Jean-Marie ORTET, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Béatrice MARAND, Corinne COURCIER, Mélodie LEGALLOIS, Christophe REFFIENNA, Yvon PERROT, Carole MACHARES, Stéphane BRULARD.

Absents excusés : José PEREIRA pouvoir à Anthony TORNIL

Absents non excusés : Ronan LE GALL DU TERTRE

Secrétaire de séance : Anthony TORNIL



La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Anthony TORNIL a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal

OBJET : APPROBATION COMPTE D'ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL EAU

Le conseil municipal examine le compte administratif du budget commune 2022 qui s'établit ainsi :

- Section d'investissement : Excédent de 53 460,63 €
- Section de fonctionnement : Excédent de 15 410,10 €

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte administratif du budget eau de la commune pour l'année 2022.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jacques RIVIERE

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-préfecture le 07/04/2023
Et affichage le 07/04/2023
AUNAY SOUS CRECY, le 07/04/2023